

### **Prix Victor Reding (art dramatique)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve.

Programme à présenter :

Les concurrents devront interpréter et commenter deux scènes appartenant au répertoire contemporain dont l'une au moins sera d'un auteur belge.

### **Prix Leo Berryer (art dramatique)**

Sont admis au concours, les étudiants belges d'expression française titulaires du diplôme de baccalauréat obtenu dans un des Conservatoires royaux et âgés de moins de vingt-cinq ans.

Programme à présenter :

- une scène classique choisie dans le répertoire suivant :
- rôle de Figaro dans «Le Barbier de Séville »
- rôle de Scapin dans « Les Fourberies de Scapin »
- rôle de Crispin dans « Le Légataire universel »
- rôle de Pasquin dans « Jeu de l'amour et du hasard »
- rôle de Hector dans « Le joueur »
- rôle de Mascarille dans « Les Précieuses ridicules »
- une scène du répertoire moderne, à leur choix, genre rôle de Boucher dans « Les Vignes du Seigneur »
- un monologue, à leur choix » genre Coquelin Cadet, Georges Beer ou Galipaux

### **Prix Claire Hennes de Wever (art dramatique)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles et âgés de 30 ans au plus.

Programme à présenter :

- 2 scènes d'un rôle du répertoire classique (comédie ou tragédie)
- Interprétation d'un personnage de style différent dans une scène du répertoire moderne

Le candidat devra faire un bref commentaire se rapportant aux pièces présentées et devra répondre à diverses questions concernant la culture générale.

### **Prix Fernand Anseau (chant)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve et n'ayant pas dépassé l'âge de 28 ans.

Programme à présenter :

- Les concurrents devront chanter de mémoire, deux morceaux à leur choix et deux morceaux choisis par le jury dans un programme se composant de quinze morceaux

### **Prix Kufferath Guidé (art lyrique)**

Accessible aux jeunes gens et jeunes filles de nationalité belge ou ayant obtenu la grande naturalisation et n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans l'année du concours

Programme à présenter :

- Interpréter une ou plusieurs scènes désignées séance tenante par le jury dans un grand rôle du répertoire (opéra-comique ou grand opéra) au choix du candidat.
- Interpréter et commenter, notamment au point de vue historique et musical, deux ou plusieurs scènes désignées séance tenante par le jury dans un répertoire présenté par le concurrent et comprenant 6 actes choisis dans un ouvrage différent, à savoir deux actes classiques, trois actes modernes et un acte d'un compositeur belge.

### **Prix Victor Roteux (art lyrique)**

Sont admis au concours, les étudiants ou anciens étudiants des deux sexes, titulaires d'un diplôme de baccalauréat obtenu au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des 5 années antérieures.

Programme à présenter :

- Huit scènes importantes comprenant chacune un air individuel et une ou des scènes d'ensemble (duo, trio, etc ...) 2 scènes seront choisies par le Jury et une par le candidat.

### **Prix Stas et prix Bourgeois (chant)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve.

Programme à présenter :

- Exécution d'une mélodie désignée un mois d'avance par le Directeur du Conservatoire royal de Bruxelles et convenant au genre de voix déclaré par chaque concurrent ;
- Une lecture à vue d'une mélodie inédite ;
- Exécution de deux ou plusieurs mélodies à présenter par chaque concurrent au moment de son inscription et comprenant deux œuvres de Schubert ; deux de Schumann, deux de Brahms, six autres mélodies classiques et huit mélodies modernes.

### **Prix Jeanne Flament (chant)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat dans un des Conservatoires royaux l'une des cinq années précédant celle de l'épreuve.

Programme à présenter :

Les concurrents doivent chanter de mémoire, trois morceaux, dans un répertoire de huit morceaux des œuvres de Purcell, Bach, Marcello, Haendel ou Gluck.

Le programme de ce concours comportera, dans l'ordre suivant ;

- un grand air religieux de Bach, au choix de l'étudiant
- un air religieux du répertoire, au choix du Jury ;
- un air profane du répertoire, au choix du Jury ;
- si le Jury le juge nécessaire, un quatrième morceau du répertoire peut-être imposé

### **Prix Marcel Claudel (chant)**

Sont admis au concours, les jeunes gens, ténors, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat de chant obtenu au Conservatoire royal de Bruxelles et âgés de maximum 29 ans à la date du concours.

Programme à présenter :

- Un extrait du « Jongleur de Notre-Dame » de Massenet : Oh liberté ma Mie... Une œuvre du répertoire français
- Deux œuvres du répertoire européen en langue française ou originale

### **Prix Agniez (composition)**

Sont admis au concours, les étudiants ou artistes, belges, ayant suivi les classes du Conservatoire royal de Bruxelles et âgés de moins de trente-cinq ans.

Programme à présenter :

- soit une composition de musique de chambre (jouable par les étudiants de la classe de musique de chambre ou par des professeurs) ;
- soit une œuvre vocale ou instrumentale.

### **Prix Guillaume Guidé (hautbois-cor anglais)**

Accessible aux étudiants des conservatoires royaux de Bruxelles, qui, ayant fréquenté une année d'études complète, sera titulaire du diplôme de baccalauréat.

- Programme à présenter : (les candidats devront pourvoir à l'accompagnement au piano)
- 4 œuvres pour hautbois et cor anglais, le jury choisira une œuvre pour hautbois et une œuvre pour cor anglais

### **Prix Arnold (histoire de la musique)**

Accessible aux élèves belges des deux sexes âgés au maximum de 27 ans accomplis titulaires du diplôme de baccalauréat d'instrument, de chant ou théorie musicale obtenu au Conservatoire royal de Bruxelles.

Programme à présenter :

- Le concours portera sur la matière du cours d'histoire de la musique (1er prix ou dans la nouvelle structure, les 3 premières années du cours)

### **Prix Marie Errera (musique de chambre)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve et n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans.

Programme à présenter :

- Exécution d'une sonate imposée deux mois avant la date du concours
- Exécution de deux sonates classiques et d'une sonate moderne.

### **Prix Arnold (orgue)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve.

Programme à présenter :

- Les concurrents auront à exécuter deux ou plusieurs œuvres choisies, séance tenante, par le jury dans un répertoire présenté par le concurrent et comprenant cinq grandes compositions classiques dont deux de J.S. Bach, et cinq grandes compositions romantiques ou modernes dont une au moins de C. Franck.

### **Prix Arthur De Greef (piano)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, titulaires au moins du diplôme de Master dans l'un des Conservatoires royaux belges l'une des quatre années précédant celle de l'épreuve.

Programme à présenter :

- une grande œuvre originale de J.S. Bach ;
- une grande œuvre originale de Beethoven ;
- une œuvre importante de chacun des compositeurs suivants : Schumann, Chopin, Liszt ;
- une œuvre importante moderne ;
- une œuvre importante d'Arthur De Greef

### **Grand Prix Arthur De Greef (piano)**

Accessible aux jeunes gens et jeunes filles de nationalité belge et étrangère titulaires au moins d'un diplôme de baccalauréat obtenu dans un des conservatoires royaux belges et qui n'auront pas dépassé l'âge de 30 ans à la date de l'épreuve.

Programme à présenter :

- une œuvre de J.S. Bach, à choisir parmi les toccatas, fantaisies, concertos dans le style italien, partitas et suites ;
- une étude au choix du candidat parmi celles de Chopin, Liszt, Debussy, Scriabine, Bartok, Stravinsky ;
- Sonate op. 7 en mi majeur de Grieg, dédiée à Arthur De Greef ;
- Concerto en ut mineur d'Arthur De Greef, dédiée à Camille Saint-Saëns.

(le concurrent devra pourvoir à l'accompagnement de piano)

### **Prix Raymond Bernard (piano)**

Sont admis au concours, les étudiants ou artistes des deux sexes, belges de naissance et nés de parents belges de naissance, titulaires du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles ou au Koninklijk Conservatorium Brussel et n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans le jour prévu pour le concours.

Programme à présenter :

- une œuvre importante de Bach
- une sonate de Scarlatti
- une sonate de Beethoven
- une grande œuvre de Schumann, Chopin et de Liszt
- une œuvre de Debussy et de Ravel
- une grande œuvre belge

### **Prix Léonie Lafontaine (piano)**

Accès aux étudiants de sexe féminin d'origine et de nationalité belges titulaires du diplôme de baccalauréat l'une des trois années académiques précédentes.

Programme à présenter :

- une œuvre de Mozart imposée par le Directeur un mois avant le concours
- une œuvre de Mozart au choix du concurrent

### **Prix Joseph Darche (piano)**

Accès aux étudiants belges et étrangers, n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve et titulaire au moins du diplôme de baccalauréat obtenu au Conservatoire royal de Bruxelles.

Programme à présenter :

- une œuvre imposée désignée au moins un mois avant la date du concours ;
- une œuvre importante au choix du concurrent ;
- un prélude et fugue du clavecin bien tempéré de Bach ;
- répertoire de six œuvres importantes parmi lesquelles :
- un concerto d'un auteur belge et une sonate du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout le programme devra être exécuté de mémoire.

### **Prix Mathilde Canler (piano)**

Accessible aux étudiants du sexe féminin qui, après avoir suivi régulièrement pendant deux années au moins un cours de piano au Conservatoire royal de Bruxelles y auront obtenu au moins un diplôme de baccalauréat de piano au cours de l'une des trois années précédant celle du concours

Programme à présenter :

- Les concurrentes auront à exécuter deux ou plusieurs œuvres choisies, séance tenante, par le jury dans un répertoire de dix grandes compositions pour le piano, comprenant notamment : une des sonates de Beethoven op. 53, 57, 106, 109, 110, 111, une œuvre de J.S. Bach, une de Liszt, une de Chopin, une de Schumann, et une de C. Franck.

### **Prix Joanna Pallemmaerts (piano)**

Accessible aux pianistes des deux sexes n'ayant pas atteint l'âge de 30 ans à la date de l'épreuve et titulaires d'un diplôme de Master.

Programme à présenter :

une oeuvre de LISZT, CHOPIN ou DEBUSSY à choisir parmi les œuvres ci-dessous :

- LISZT : Mephisto-valse / Rhapsodie espagnole / Rhapsodie hongroise N°6 ou N°4 /
- Sonate Après une lecture de Dante / Venezia et Napoli (3 morceaux)
- CHOPIN : Fantaisie en fa mineur op. 49 / 4ème ballade en fa mineur / 4ème scherzo en Mi majeur op. 54/ Polonaise en fa dièse mineur op. 44 / Sonate en si bémol mineur op. 35
- DEBUSSY : Suite Bergamasque/ Les images (2ème série) / Les Estampes (3 morceaux) /Pour le Piano
- (3 morceaux) / un cycle de 6 Préludes successifs extraits des 24 Préludes.

une sonate de BEETHOVEN ou MOZART à choisir parmi les œuvres ci-dessous :

- BEETHOVEN : Sonate "Pathétique" op. 13 / Sonate "Clair de Lune op. 27 en do dièse mineur / Sonate "Pastorale" op. 28 en Ré Majeur / Sonate "La Tempête" op. 31 n° 2 en ré mineur / Sonate "Waldstein op. 53 en Do Majeur

- MOZART : Sonate en Si bémol Majeur KV 333 / Sonate en la mineur KV 310 / Sonate en do mineur KV 457 / Sonate en Fa majeur KV 332 / Sonate en La Majeur KV. 331
- "Couleurs et parfums" de Franz CONSTANT
- une œuvre au choix du candidat

### **Prix Betsy Diongre (piano)**

Admissible aux étudiants ou artistes des deux sexes, titulaires au moins, du diplôme de baccalauréat obtenu au Conservatoire royal de Bruxelles ou au Koninklijk Conservatorium Brussel et n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans le jour prévu pour le concours.

Programme à présenter :

- Une œuvre importante de Bach (pas d'arrangement) ou deux préludes et fugues du clavecin bien tempéré ;
- Une sonate à choisir parmi celles de Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert ou Brahms
- Trois études à choisir dans celles de Chopin, Liszt, Scriabine, Debussy ou Stravinsky
- Une œuvre importante de l'époque romantique à choisir parmi celles de Schubert, Chopin, Liszt, Schumann, Brahms ou Franck
- Une œuvre contemporaine au choix du candidat
- Un concerto au choix du concurrent, à interpréter avec l'accompagnement de piano (2d pianiste à charge du candidat et à désigner par lui.)
- Une œuvre belge contemporaine
- Une œuvre imposée à désigner par la Commission du Patrimoine, deux mois avant la date du concours.

### **Prix Claire Hennes de Wever (piano)**

Sont admis au concours, les étudiants des deux sexes, belges, titulaires au moins du diplôme de baccalauréat au Conservatoire royal de Bruxelles l'une des trois années précédant celle de l'épreuve et n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans à la date de l'épreuve.

Programme à présenter :

- une œuvre importante de Bach (le clavecin bien tempéré est exclu) ou de Haendel ;
- une sonate à choisir parmi celle de Haydn, Mozart ou Beethoven ;
- une œuvre importante de l'époque romantique ;
- une œuvre moderne importante ;
- une œuvre d'un auteur belge contemporain.

### **Prix Adolphe Canler (violon)**

Accessible aux étudiants de sexe masculin, des classes de violon qui après avoir suivi régulièrement pendant deux années au moins le cours de violon au Conservatoire royal de Bruxelles, auront obtenu au moins un diplôme de baccalauréat une des 3 années antérieures

Programme à présenter :

- Exécution d'une sonate pour le violon seul, choisie par le concurrent dans le répertoire antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. Exécution de deux morceaux au moins choisis séance tenante par le jury dans un répertoire de cinq œuvres classiques et cinq œuvres modernes, présenté par le concurrent.

### **Prix Darche Frères (violon)**

Accessible aux étudiants belges et étrangers des deux sexes n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans le jour de l'épreuve et titulaires d'un Master de violon.

Programme à présenter :

- une œuvre imposée désignée un mois avant la date du concours ;
- une œuvre importante au choix du candidat ;
- une œuvre de BACH pour le violon, la chacone ou une des trois fugues ;
- répertoire de six œuvres importantes parmi lesquelles :
- un concerto de VIEUXTEMPS pour le violon
- une sonate du XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle

Le programme devra être exécuté de mémoire

### **Prix Charles et Anna Fezant (violon)**

Accessible aux lauréats du Conservatoire royal de Bruxelles qui auront obtenu le diplôme de master de violon au cours d'une des trois années précédentes celle du concours pour le « Prix Charles et Anne Fezant ».

Programme à présenter :

- une des six sonates pour violon seul de Bach ;
- une œuvre de virtuosité au choix des concurrents, dont la durée ne dépasse pas 15 minutes ;
- un mouvement à choisir par le jury dans un concerto classique de Bach, Haydn, Mozart, Vivaldi, Beethoven ;
- trois œuvres choisies, séance tenante, par le jury dans un répertoire de 10 œuvres présentées par le concurrent.

Ce répertoire comportera obligatoirement trois œuvres belges dont une sonate d'Ysaye et d'un compositeur contemporain.

Les autres seront choisies parmi les compositeurs suivants : Paganini, Lalo, St-Saëns, Wieniawski, Vieuxtemps, Brahms, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Max Bruch, Glazounov, Tchaïkovsky, Dvorak.

### **Prix Hansez Castilhon (violon)**

Accessible aux étudiants du Conservatoire royal de Bruxelles ayant terminé avec fruits au moins, la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle au Conservatoire royal de Bruxelles.



Programme à présenter :

- Un morceau imposé désigné deux mois avant le concours
- Quatre œuvres dont une d'un compositeur belge
- Un extrait d'une sonate pour violon seul de BACH

le concurrent devra pourvoir à l'accompagnement au piano